Semaine 22, -Mai 2017
L'hebdo petit mais costaud !

FO'Hebdo DGFIP 44

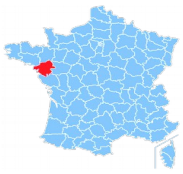

AMIANTE ET ARCHIVES : UN PREMIER GROUPE DE TRAVAIL ENCOURAGEANT

Le compte-rendu du 1er groupe de travail (national) est en ligne sur notre site.

(MAUVAISES) CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL ?

Face à une Direction Générale qui multiplie les dispositifs et outils destinés à l'amélioration des conditions de travail tout en ayant manifestement renoncé à s'attaquer aux causes réelles, ***FO*** DGFiP a pris ses responsabilités et décidé de ne pas se rendre au comité national de suivi du plan d'actions sur les conditions de vie au travail (CVT) du 18 mai 2017.

CVT : Conditions de Vie au travail

En effet, nous sommes manifestement arrivés aux limites d'un exercice devenu, au fil du temps, de plus en plus convenu.

La douzaine de fiches transmises, à l'appui de l'ordre du jour de ce comité, sont des états des lieux des différents dispositifs mis en place depuis bientôt 7 ans : espaces de dialogue, tableau de bord de veille sociale, DUERP, PAP, médiation sociale.

Ces dispositifs ne font que constater l'inexorable montée en charge des risques psychosociaux (RPS) à la DGFiP.

Rien d'étonnant à cela quand cette même DGFiP absorbe chaque année plus de 55 % des suppressions d'emplois alors qu'elle ne représente déjà plus que 5 % des effectifs de la Fonction Publique d'État.

Le lien de cause à effet entre RPS et suppressions d'emplois n'échappe à personne, sauf à notre Directeur Général.

FO DGFiP ne cautionnera donc pas, par sa présence, les docteurs Diafoirus du mal-être au travail qui se refusent obstinément à en reconnaître les causes.

VOTE ÉLECTRONIQUE (ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018)

Mme Braun-Lemaire, Secrétaire Générale, a rendu compte de sa rencontre avec le président de l'ANSSI (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information).

Ce dernier lui a adressé un courrier dont les syndicats ont eu connaissance en séance. Il est d'une étrange tonalité, comme a tenu à le souligner ***FO***.

Dans un long préambule, le président de l'ANSSI réaffirme ses réticences au vote électronique, qu'il a exprimé devant le Sénat : *« les solutions de vote électronique n'atteignent pas actuellement et n'atteindront pas dans un futur proche un niveau de sécurité et de transparence comparable au vote à l'urne ».*

Difficile d'être plus explicite !

Toutefois, il poursuit en ne mettant pas au même niveau les scrutins politiques, qui ont poussé le gouvernement à supprimer le vote électronique pour les français à l'étranger, et les scrutins syndicaux.

Deux poids, deux mesures qu'il exprime sans crainte de se contredire : « je n'identifie pas a priori d'obstacle majeur à la mise en oeuvre d'une solution de vote électronique (pour des élections professionnelles) ».

Il modère cet avis avec quelques fortes recommandations concernant le contrôle et la sécurité du dispositif.

FO Finances est intervenue, rappelant son opposition de principe à ce vote électronique, mais aussi en revenant sur une phrase qui pose de nombreuses interrogations : « adopter des mesures de remédiation adaptées en cas de dysfonctionnement ou d'attaque (pendant le scrutin) ».

Malgré notre insistance, la Secrétaire Générale s'est refusée à clarifier ce point pourtant majeur.

Une brève présentation du dispositif d'authentification et de transmission des moyens de vote a permis de mesurer la complexité du vote électronique.

Le projet actuel identifie pas moins de 7 clics sur son ordinateur pour être authentifié comme électeur, puis encore 9 clics pour s'authentifier sur le portail de vote, en sachant qu'en moyenne chaque électeur aura à voter quatre fois, au final tout cela aura une incidence sur le taux de participation et s'apparente à un frein à la démocratie sociale.

Le prochain groupe de travail est programmé au 25 juin. D'ici là, ***FO*** interpellera très rapidement le nouveau ministre pour l'abandon de cette généralisation du vote électronique.

LA FAUTE À PAS DE CHANCE ? OU ... À MOINS DISANT ?

Décidément le bâtiment Graslin fait des siennes !

Récemment l'ascenseur a eu quelques ratés : des collègues y sont restés coincés … Or les ascenseurs de ce site ont été intégralement refaits en 2015.

Le service BILI, contacté par nos soins nous indique qu'il s'agissait de pannes mineures. Espérons-le !

Rédaction : Chrystelle TONNELIER – A-Laure QUERE – Christine FLOC'H - Pascal PERRON http://www.fo-dgfip-sd.fr/044
FO DGFiP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 (Versailles) 02 51 12 87 07 (Cambronne)